



COMMUNE DE MARLY



AGRANDISSEMENT
TRANSFORMATION
ASSAINISSEMENT

SALLE OMNISPORTS MARLY GRAND-PRÉ



La salle omnisports de Marly Grand-Pré a été construite en 1974/75. Ce type de halle militaire était de conception simple, avec une isolation minimale. Certaines parties du bâtiment contenaient de l'amiante. Le poids des ans se faisant sentir, il devenait urgent d'entreprendre des travaux d'assainissement, sans compter qu'année après année des réparations importantes s'avéraient indispensables. Suite à un examen de cet ouvrage, le Conseil communal en a proposé la rénovation et l'agrandissement afin de disposer d'une halle triple aux dimensions normalisées.

Cette salle, utilisée principalement par le Cycle d'orientation de Marly, était également occupée par les écoles primaires et, en dehors de l'horaire scolaire, par des sociétés locales. Elle n'était plus adaptée à la pratique de sport de compétition et ne disposait pas d'espace pour le public, ce dernier se trouvant dans la halle elle-

même, avec tous les inconvénients découlant de cette situation.

Avec la rénovation et l'agrandissement de la salle de Marly Grand-Pré, les écoles et les sociétés disposent maintenant de locaux spacieux et adéquats pour la pratique de nombreux sports. La galerie destinée aux spectateurs permet de suivre les évolutions sportives dans des conditions idéales. Au rez-de-chaussée, les utilisateurs disposent de vestiaires et de douches supplémentaires et agréables. La répartition harmonieuse de tous les locaux permet une utilisation optimale et confortable non seulement de la halle elle-même, mais aussi de tous les locaux annexes.

Une partie réservée aux sociétés et à l'animation de jeunesse, avec un accès séparé de la halle de gymnastique, permet une utilisation indépendante des locaux.

Par la mise à la disposition des sociétés et des écoles de ces infrastructures performantes, le Conseil communal réalise ainsi les vœux souvent émis de disposer d'une halle de gymnastique digne de ce nom. Il remercie le Conseil général du soutien apporté à la réalisation de ce projet.

Le Conseil communal souhaite que chaque utilisatrice et utilisateur trouve beaucoup de plaisir à la pratique de son sport favori. Il souhaite que chacune et chacun fasse preuve de respect envers ces installations mises à sa disposition, afin de garantir leur pérennité.

Pour le Conseil communal
Le syndic
Jean-Pierre Hebling

SITUATION

La salle omnisports est située dans le complexe scolaire de Marly Grand-Pré comprenant une école primaire communale et le CO de Sarine-Campagne.

HISTORIQUE

- 1974 Construction
- 1986 Rideaux de séparation des salles
- 1991 Réfection des douches
- 1995 Réfection du sol sportif
- 2001 Remplacement du sol sportif de 1995
- 2004 Audit du bâtiment
- 2005 Décision d'agrandir et d'assainir
Attribution des mandats architecte et ingénieurs
Nomination de la commission de bâtisse
- 2006 Etude et appel d'offre
- 2007 Mise en chantier le 5 février
Salle hors service du 30 avril
au 28 octobre
- 2008 Inauguration officielle le 28 mars

CAHIER DES CHARGES ET DES BESOINS

Le programme de rénovation/agrandissement du bâtiment repose sur les requêtes de mise aux normes, sur l'audit et les vœux des utilisateurs:

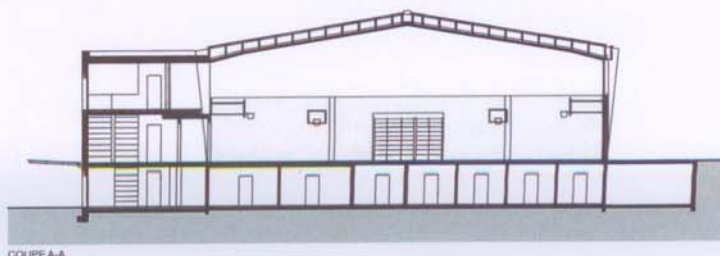
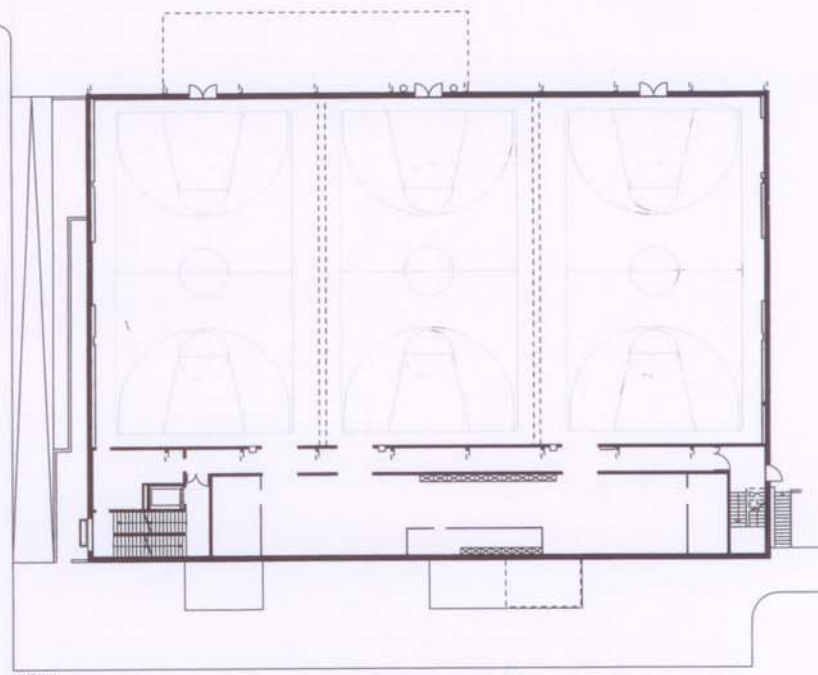
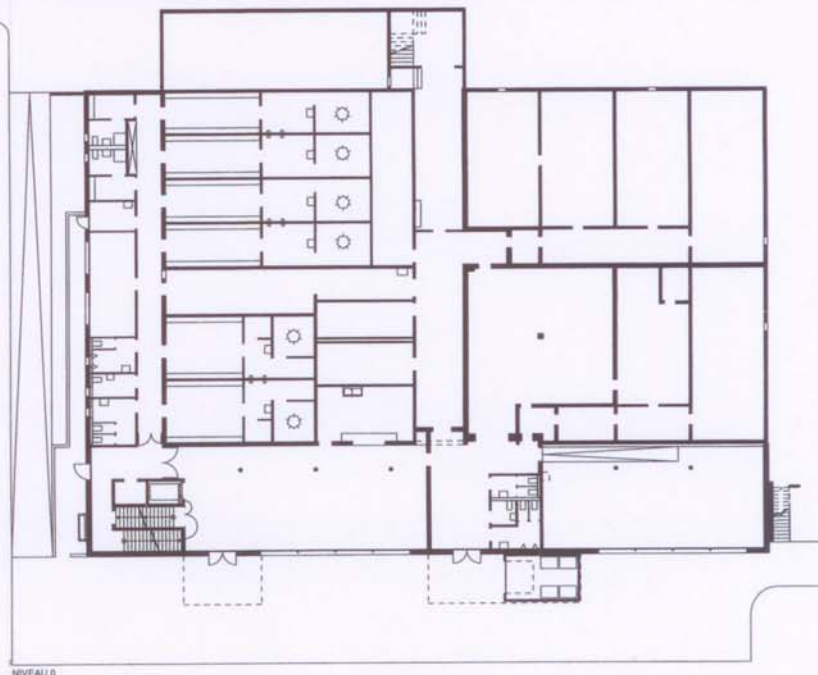
- Mise aux normes actuelles (MINERGIE, OFSPO, BPA, AEA1...)
- Assainissement du bâtiment et des installations techniques
- Isolation du bâtiment
- Apport d'une énergie renouvelable
- Elimination de l'amiante
- Aménagement d'une véritable halle triple
- Création d'un espace pour le public
- Equipement de deux vestiaires et douches par salle
- Aménagement d'un local engins de 240 m²
- Accessibilité aux personnes handicapées
- Remplacement du sol sportif
- Protection contre le soleil
- Une sonorisation par salle

PARTIE ARCHITECTURALE

Le défi consistait à donner une seconde jeunesse au bâtiment, en maintenant ses structures et en le rendant conforme aux exigences actuelles, tout en respectant un cadre financier limité.

Deux interventions majeures ont été nécessaires: d'une part, le prolongement du bâtiment d'une travée afin d'obtenir une véritable salle triple conforme à la norme 201 de l'OFSPO et d'autre part, la démolition des locaux situés à l'est de la halle et leur remplacement par une nouvelle annexe à l'ouest du bâtiment. La surface ainsi libérée a permis d'améliorer sensiblement l'espace extérieur réservé à la cour de récréation.

Les choix ont été dictés par la contrainte des éléments existants et l'économie des moyens. Pour ce faire des matériaux sobres ont été utilisés, la couleur grise prédominante a permis de donner une unité à l'ensemble. Seuls les locaux humides situés au niveau 0 ont été traités avec une couleur vive. Les volumes sont simples et la technique est apparente.





ORGANISATION DU PROJET

Maître de l'ouvrage: Commune de Marly

Commission de bâtisse: Jean-Pierre Helbling, président; Anne-Lise Meyer, Bernard Aebischer, Mary Claude Paolucci, Jean-François Emmenegger, Christophe Clément, Olivier Macchi, Jacques Déglise, Jean-Charles Heimo, Jean-Claude Devaud, Roger Riedo, Dominique Widmer, membres; Charles Ducrot, expert

Architecte: AAF Architectes Associés Fribourg; Sophie Lanthmann, cheffe de projet

Ingénieur civil: Jean-François Dewarrat, Marly

Ingénieur en électricité: Josef Piller SA, Fribourg

Ingénieur chauffage/ventilation: Energil Sàrl, Marly

Ingénieur sanitaire: Duchein SA, Villars-sur-Glâne

Géomètre: DeLtaGEO SA, Fribourg

REMERCIEMENTS

Le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de cette nouvelle salle:

La commission de bâtisse • Les architectes et les ingénieurs • Les membres des différentes commissions communales • Les conseillères et conseillers généraux • Les membres des différents services cantonaux et communaux • Le corps enseignant et les élèves (primaires et secondaires) • Les concierges • Les entreprises ayant contribué à la réussite de ce chantier • Les personnes qui ont œuvré dans l'ombre

LISTE DES ENTREPRISES

Implemia Constructions SA, Fribourg: terrassements, aménagements extérieurs • E. Baiutti SA, Marly: travaux de maçonnerie • Roth échafaudages SA, Fribourg: échafaudage • UP AG, Gwatt: élévateur • Morand R. & Fils SA, La Tour-de-Trême: charpente métallique • Vial SA, Praroman-Le Mouret: charpente en bois • Dorma SA, Lausanne: rideau de séparation • Schnetzler SA, Givisiez: fenêtres et portes en métal • Brodard portes SA, La Roche: porte de garage • Le Plombier Vonlanthen SA, Praroman-Le Mouret: ferblanterie • Atel TB Ouest SA, Fribourg: paratonnerre • Baeriswyl AG, Planfayon: couverture • ETSA Etanchéité SA, Villars-sur-Glâne: étanchéité • Laner SA, Villars-sur-Glâne: isolation périphérique annexe, plafond de la halle • Comazzi Giancarlo SA, Fribourg: isolation périphérique existante • Groupe Favorol Papaux SA, Treyvaux: stores à lamelles • Cuennet Sàrl, Marly: électricité • Regent SA, Le Mont-sur-Lausanne: lustrerie • g + m elektronik ag, La Croix: sonorisation • Bawitech SA, Chavornay: éclairage de sécurité • Axima Romandie SA, Granges-Paccot: chauffage • Cetec, Corminboeuf: régulation chauffage et ventilation • Haelg & C^{ie} SA, Fribourg: ventilation, installation solaire • AGI Bern AG, Worb: isolation tuyauterie • Cossa Cotting sanitaire SA, Granges-Paccot: sanitaire • Schindler SA, Fribourg: ascenseur • E. Bongard, Zénaux: plâtrerie, peinture générale • AWA Constructions métalliques SA, Marly: serrurerie • B-plus Consulting SA, Fribourg: signalétique • Alder & Eisenhut SA, Ebnat-Kappel: engins • Mengue, Elgg: paroi grillagée • Consortium Brügger G. & Fils SA, Marly et Oberson & Fils SA, Pierrafort: menuiserie • Rena AG, Luzern: équipement des vestiaires • Commerce de Fer Fribourgeois SA, Fribourg: système de verrouillage • Buewa AG, Bichwil: cloisons fixes • Gaiardo Franco, Marly: chapes • Famafior SA, Belfaux: enduit et revêtement PU • Floortec SA, Mühlethurnen: sol sportif • SMS Eingangs Matten Systeme GmbH, Wildegg: tapis entrée • HKM SA, Fribourg: tapis anti-saleté

DESRIPTIF

L'adjonction de la travée supplémentaire a permis d'aménager, au niveau 0, le bureau des enseignants, l'infirmerie, deux vestiaires/douches enseignants ou arbitres, les groupes WC ainsi que le nouveau couloir d'accès aux vestiaires.

Dans la partie existante de ce niveau, le déplacement du local jeunesse dans les locaux désaffectés de la protection civile a libéré la surface nécessaire à la création de deux nouveaux vestiaires/douches, cependant que les anciens vestiaires ont été réaménagés et restaurés. C'est aussi dans cette partie que se trouvent les installations techniques pour ce niveau, alors que celles des autres niveaux sont en toiture. Des locaux de rangement, le local concierge ainsi que l'office sont également situés dans ce secteur.

L'annexe ouest comprend les circulations verticales munies d'un ascenseur permettant l'accès aux personnes handicapées. Elle abrite au niveau 0 la nouvelle entrée avec un grand espace d'accueil ainsi qu'un accès séparé aux locaux des sociétés. On y trouve également un disponible ainsi que des groupes WC. Le niveau 1 abrite le local des engins entièrement aménagé et le couloir de distribution. Le niveau 2 est occupé par la galerie avec gradins pour 200-250 spectateurs ainsi qu'un vaste espace libre, modulable en fonction des besoins futurs. Chaque niveau est équipé d'un local à disposition du concierge.

L'option d'un seul gradin a été choisie par la commission de bâtisse pour des raisons de vue, les larges piliers de la structure existante situés tous les 5,50 m empêchant une bonne visibilité depuis l'arrière. La halle existante n'étant pas assez large pour recevoir des tribunes télescopiques, l'augmentation du volume de l'annexe pour les y intégrer aurait eu un coût démesuré. L'option de l'acquisition ou de la location ponctuelle de tribunes mobiles a été retenue.

Les salles de gym situées au niveau 1 ont fait l'objet de beaucoup d'attention. Les 3 salles ont été équipées de sorties de secours vitrées qui les mettent en relation visuelle avec l'extérieur. Les fenêtres de la façade «est» ont été agrandies et munies de stores électriques tout comme les grandes fenêtres de la galerie qui assurent un éclairage bilatéral. La mise en place de ces stores permet de gérer aussi bien l'éblouissement que l'ensoleillement et la chaleur. Les 3 salles séparées par des rideaux escamotables, dont un a dû être déplacé, sont indépendantes, desservies par le couloir situé sur toute la longueur du local des engins. Des niches ont été aménagées sur les façades pignons pour y loger les engins fixes conformément aux recommandations du BPA. Les murs de façade de la halle sont revêtus de tapisfeutre qui améliore sensiblement l'acoustique en même temps qu'il protège des chocs. La partie supérieure des murs pignons ainsi que les plafonds sont quant à eux revêtus de plaques acoustiques en laine de bois. Le sol de la halle en polyuréthane, à élasticité ponctuelle élargie, répond aussi bien aux activités sportives scolaires qu'associatives. La couleur jaune a été choisie pour sa luminosité et pour les bons contrastes qu'elle offre. Le traçage des lignes de jeux a été décidé en accord avec les utilisateurs et la collaboration de l'inspecteur cantonal des sports. Pour une meilleure lisibilité, toutes les salles n'ont pas été équipées des mêmes lignes. Pour des raisons budgétaires, seuls les engins rendus obsolètes par l'installation de nouvelles douilles de fixation ont été remplacés et complétés par l'adjonction de recks roulants. Les engins existants ont été révisés. Chaque salle est équipée d'une sonorisation gérée par un tableau de commande comprenant également la gestion des stores, des rideaux de séparation et de l'éclairage. Cet éclairage, modulable à 50% et 100%, est assuré par des rampes fluorescentes, économiques à l'usage et offrant une luminosité uniforme sans éblouissement. Le remplacement de l'air vicié de la halle est assuré par une ventilation contrôlée qui en chauffe également le volume.

Tout le bâtiment qui a été isolé conformément aux normes MINERGIE bénéficie également d'une ventilation contrôlée et toutes les installations techniques y ont été remplacées. Des capteurs solaires assurent le chauffage de l'eau chaude sanitaire à raison de 35% des besoins annuels moyens.



DONNÉES QUANTITATIVES

Volume selon SIA 116	21'712 m ³
Existant	16'258 m ³
Démolition	1'487 m ³
Nouveau	6'941 m ³
Surface brute de plancher	4'047 m ²
Existant	2'760 m ²
Démolition	278 m ²
Nouveau	1565 m ²
Dimension de la salle	26 x 49 m
Hauteur de la salle	7 à 9 m sous plafond
Prix au m ³ tous travaux confondus	196 Fr./m ³
Prix au m ² tous travaux confondus	1050 Fr./m ²



SALLE OMNISPORTS
MARLY GRAND-PRÉ

